

Le p'tit Journal

N°50 - Janvier 2009

de Saint Mariens

2009

L'édito du maire

Mesdames, Messieurs,
Même si le plus grand nombre d'entre nous porte sur la tradition des voeux un regard amusé, ce temps est particulièrement favorable pour revivre les bons souvenirs de l'année écoulée.
Mais le début d'année est aussi propice aux bonnes résolutions et aux projets de toutes sortes.
Notre commune a vu, en 2008, s'achever certains travaux : cuisine et réfectoire scolaire, travaux routiers...
Et comme la vie n'est qu'un éternel recommencement, 2009 pourrait voir débuter : l'embellissement du rond-point, la sécurité aux abords de l'école, la dénomination des rues du bourg, l'aménagement de la Z.A. avec la CDC ...
Les commissions municipales travaillent sur ces dossiers afin d'en évaluer le coût et de les insérer dans le prochain budget. Ces projets seront présentés et détaillés lors des voeux de la municipalité. Nous vous y invitons toutes et tous le samedi 24 janvier à 11h00.
Nous tenons à remercier tous ceux qui oeuvrent au quotidien pour rendre notre vie locale meilleure : les agents de la mairie, les bénévoles d'associations, etc. Continuons à travailler ensemble pour notre bien à tous.
Confiant dans l'avenir, il me reste à vous présenter à titre personnel et au nom de l'équipe municipale, tous nos voeux de santé, bonheur et prospérité pour la nouvelle année !

Votre avis nous intéresse

Sur proposition et en concertation avec La Poste, il sera proposé une dénomination et une nouvelle numérotation des rues du bourg de la commune.

Vous êtes donc invités à participer en donnant votre avis le vendredi 20 février 2009 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Mariens

Venez Nombreux !



Concours

La mairie organise un concours de dessin afin de trouver une identité visuelle (blason, logo,...) pour la commune. Ce concours est ouvert à toute personne habitant Saint Mariens.
Vous devez remettre votre création au secrétariat de la mairie avant le 15 avril 2009.
Un jury se réunira ensuite pour choisir le meilleur et récompenser les participants.



Eh oui, le Père Noël a fait une halte à St Mariens, le 13 décembre. Il est arrivé en calèche pour distribuer ses nombreux cadeaux à tous les écoliers pour une valeur de 3700€. Petits et grands, personne n'a été oublié, d'ailleurs les parents et les enfants étaient au rendez-vous. Cette année, tout particulièrement, 4 paires de jumelles scolarisées en maternelle ont été fêtées.
Cette joyeuse fête est possible, chaque année, grâce à l'investissement d'une équipe de bénévoles dynamique et volontaire, l'association des anciens élèves. Nous les remercions encore une fois pour ce moment de joie avec les enfants.

Noël avant Noël



En remerciement du travail accompli tout au long de l'année, les élus ont souhaité inviter les agents à se joindre à eux autour du pot de l'amitié.

L'ambiance conviviale a été appréciée de toutes et de tous.

Les agents communaux fêtés par les élus

C'est au début de l'année 1992 que la Commune de Saint-Mariens achète un terrain d'un peu plus de 1 hectare au lieu dit « Pont de Cotet » pour y installer une zone artisanale. L'entreprise LAHOUDERE s'y installe.

En 1997, le Conseil Municipal, à la suite de l'intérêt manifesté par plusieurs entreprises artisanales, décide l'extension de la zone avec 8 hectares supplémentaires sachant que le projet sera porteur du développement économique et des emplois locaux. La proximité de la RN 10 et de la RD 22 donne un atout supplémentaire à l'implantation d'entreprises exclusivement petites et artisanales. Les industries, notamment celles qui pourraient être polluantes sont volontairement exclues du projet communal.

La Commune, le Conseil Général et l'Etat sont les financeurs. Les équipements d'infrastructure sont

à la charge de la commune qui par ailleurs créera un emploi au service entretien de la mairie sans charge supplémentaire puisque la taxe professionnelle générée par la zone d'activité couvrira les frais de cet emploi.

En 2003, 58 100 m² de terrains supplémentaires sont achetés de part et d'autre de la zone existante. La commune classe ces terrains à vocation économique dans la carte communale. En novembre le Conseil de la Communauté de Communes de Saint Savin décide la création d'un budget annexe pour cette Zone d'Activités. La charge d'investissement étant devenue trop importante pour la commune de Saint Mariens, la gestion est donc rétrocédée à la CDC. En contrepartie la commune perçoit une plus value de la taxe professionnelle générée par les entreprises installées.

Aujourd'hui la Zone d'Activités compte près de 150 emplois et 20 entreprises implantées ou en voie d'implantation.

La facilité d'accès, et le coût des terrains sont les atouts majeurs de notre zone d'activités qui malgré le contexte économique actuel, nous l'espérons, ne fera que prospérer.

Nous avons réalisé une étude auprès des différentes entreprises présentes sur la zone d'activité afin de mieux vous les faire découvrir.

Nous les remercions d'avoir pris un peu de leur temps pour répondre à nos questions concernant leur domaine d'activité.

1 - Sud Ouest distribution

2 - Guarato Tuyauterie Services (G.T.S.) / Tuyauterie industrielle

- Installé dans la Z.A. depuis 2005
- 14 salariés dont 5 habitent une des communes de la CDC
- A créé 6 emplois depuis son installation dans la Z.A.

3 - Assistance Maintenance Industrielle (A.M.I.) Mécanisation

4 - Direct France / Montage et vente motos

5 - Martin Stéphane Travaux Publics (M.S.T.P.)

6 - 2D / Terrassement

7 - BAYER Crop Science / Expérimentation agricole

8 - JEANNOT Yannick / Transport de marchandises

9 - FORT Entreprise / Gros oeuvre bâtiment

- Installé dans la Z.A. depuis 2006
- 16 salariés dont 7 habitent une des communes de la CDC
- A créé 4 emplois depuis son installation dans la Z.A.



10 - GEMSTAB / Prestation de service vinicole

- Installé dans la Z.A. depuis 2008
- A créé 1 emploi depuis son installation dans la Z.A.
- A des projets d'embauche



11 - ALBERT Entreprise (A.E.) / Pose menuiserie et plâtrerie sèche

- Installé dans la Z.A. depuis 2003
- 8 salariés dont 6 habitent une des communes de la CDC
- A créé 4 emplois depuis son installation dans la Z.A.



12 - Cavnac Pneus Services / Remplacement pneumatiques automobiles

13 - MOBIPOSE / Pose mobilier urbain

14 - Ets JEANNEAU / Bois dérivés et matériaux

15 - Soudure Express / Chaudronnerie et serrurerie

16 - Direct France

17 - OSSA-CONCEPT / Maison bois

- Installé dans la Z.A. depuis 2008
- 1 salarié
- A des projets d'extension et de création d'emploi



18 - Neuf 2 Carreaux

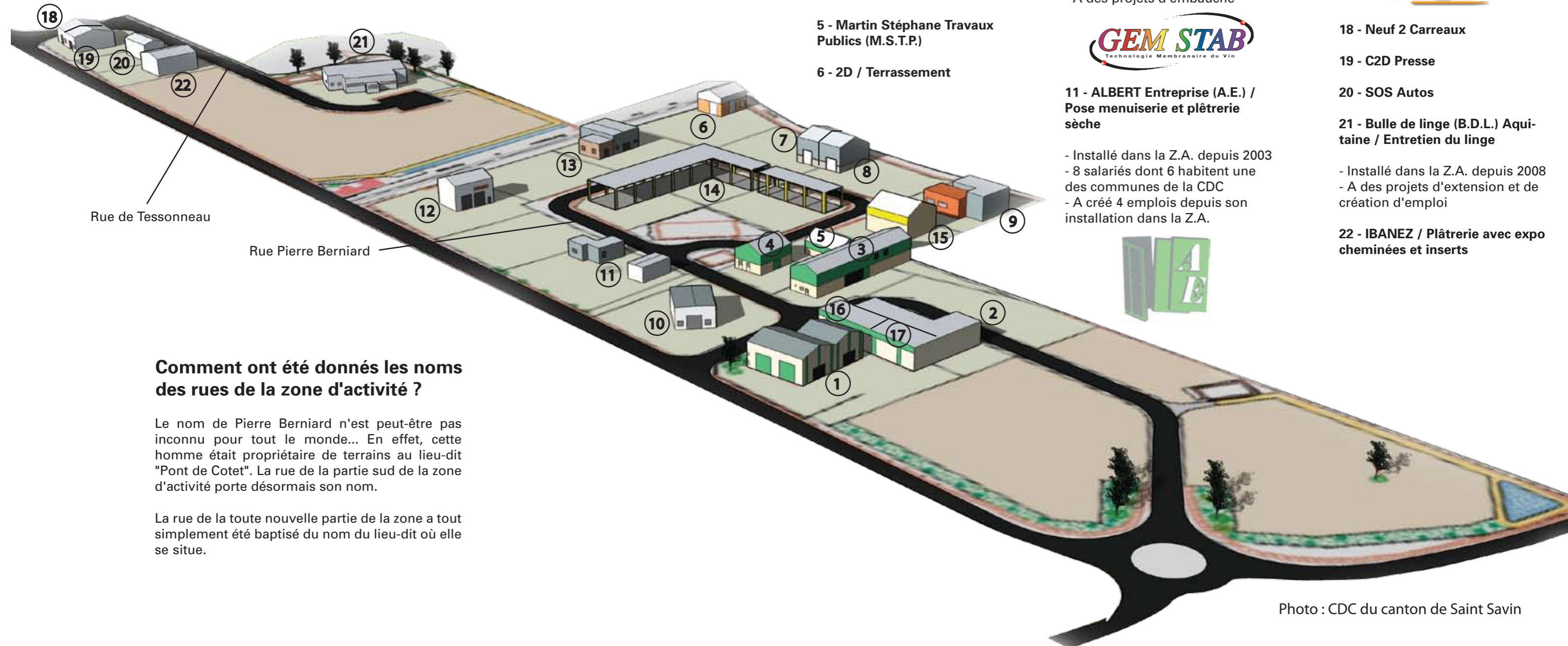
19 - C2D Presse

20 - SOS Autos

21 - Bulle de linge (B.D.L.) Aquitaine / Entretien du linge

- Installé dans la Z.A. depuis 2008
- A des projets d'extension et de création d'emploi

22 - IBANEZ / Plâtrerie avec expo cheminées et inserts



Comment ont été donnés les noms des rues de la zone d'activité ?

Le nom de Pierre Berniard n'est peut-être pas inconnu pour tout le monde... En effet, cet homme était propriétaire de terrains au lieu-dit "Pont de Cotet". La rue de la partie sud de la zone d'activité porte désormais son nom.

La rue de la toute nouvelle partie de la zone a tout simplement été baptisée du nom du lieu-dit où elle se situe.

Atypie Coiffure, un salon qui porte bien son nom !

Un nouveau salon de coiffure a ouvert au mois d'octobre 2008 en face de la mairie. Ses débuts semblent prometteurs...

Mme Florence Carrier, qui avait déjà repris un salon dans les Landes en 2000, a souhaité cette fois créer son salon de A à Z. Vous serez accueillis dans un cadre chaleureux et original à des horaires atypiques

Lundi 16h à 21h

Mardi, Jeudi et Vendredi 10h à 18h

Samedi 8h à 15h

Tél. : 05.57.32.86.74



Le p'tit Journal

N°50 - Janvier 2009

Les 15 et 16 août 2008 avait lieu la **10ème Foire aux Vins et Fromages de France**. C'est une quarantaine d'exposants qui sont venus de diverses régions de France, de l'Alsace aux Pyrénées

en passant par les vallées de la Loire, le Poitou-Charentes, la Normandie et la Savoie.

Malgré un temps incertain, plus d'un millier de visiteurs, étalés sur les 2 jours, ont parcouru les allées de la Foire. Le samedi a commencé par la coupure de ruban en présence de M. le député Philippe Plisson ainsi que du maire de Saint Mariens M. Serge Trophime. Une intronisation de plusieurs personnes par la connétablie de Blaye a finalisé l'ouverture de cette Foire. Plusieurs activités étaient proposées et des animations sont venues égayer le champ de Foire.

Yoyo le clown et sa Pin-Pon mobile ont amusé grands et petits. Cette journée s'est achevée par une soirée choucroute ou 120 convives se sont retrouvées pour une soirée où ambiance et convivialité étaient au rendez-vous. La journée de dimanche n'en fut pas moins attrayante, où les visiteurs purent passer un bon moment de rire avec les Fantaisistes, parodies, chansons comiques et autres imitations. Exposants et artisans sont repartis ravis de cette 10ème Foire aux Vins et Fromages de France et, pour la plupart, nous ont donné rendez-vous pour la 11ème édition.



Saint Mariens en fête

Les p'tit(e)s Mariennais(e)s sont né(e)s, souhaitent leur la bienvenue.

- Emma GOMBAUD le 26 juin
- Antonin RECULET le 25 juillet
- Théo GAYOUT le 30 juillet
- Tania BOISSIERE-RODRIGUES le 31 juillet
- Noa RADET le 17 août
- Mathéo REY le le 6 septembre
- Charlie LAFONT le 9 septembre
- Noé HILLAIRET-ROBERT le 9 septembre
- Kenzo VINSONNEAU le 20 septembre
- Vincenzo NARDELLI le 29 septembre
- Téo CHATAIGNER le 7 octobre
- Pierre MANSUY-SAFARZADEH-LANCARANI le 8 octobre
- Lucie SARLANDE le 20 octobre
- Cristiano COELHO le 27 octobre
- Alyssa MARCILLO le 19 novembre
- Mélissa GUIBERT le 25 novembre
- Rose DIEZ-CASON le 4 décembre
- Mathéo PISTER le 15 décembre



Ils nous ont quittés...

- M. LANGE Jean-Claude le 19 août
- Mme SAINT-LAURENTS Elise le 12 septembre
- Mme CHARLOT Marie Thérèse le 19 septembre
- M. VIDAL Alfred le 25 octobre
- M. BUREAU Bernard le 27 octobre
- M. SALLE Jean-Michel le 30 octobre
- M. GRILLET Pierre le 31 octobre

Le conseil municipal présente de sincères condoléances aux familles.

Directeur de la publication : Serge Trophime
Comité de rédaction : Isabelle Labrune-Peloton, Odile Duhard, Joana Castaño, Jean-Michel Faure, Guillaume Legris

Ne pas jeter sur la voie publique.